CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

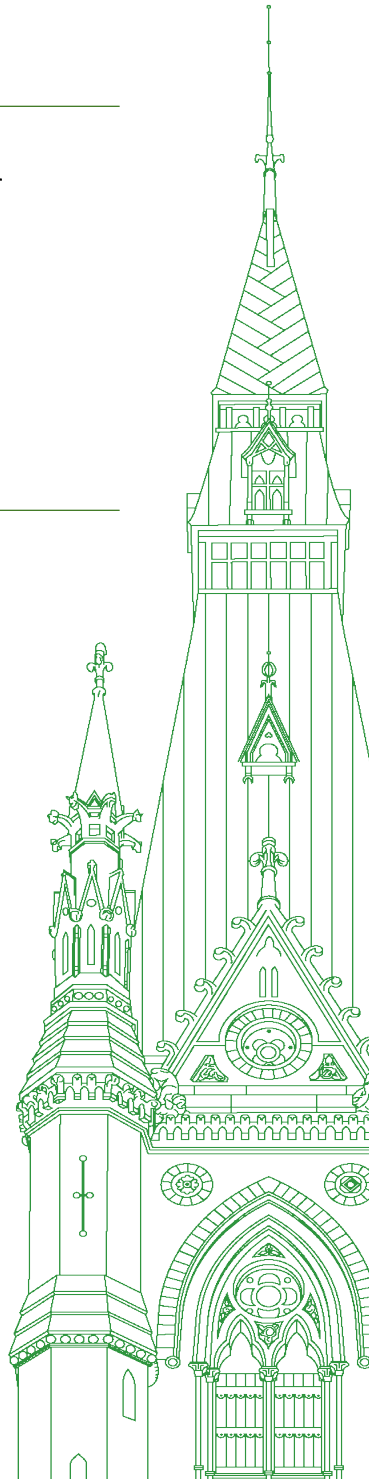
Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 051

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 26 octobre 2026



Présidente : Dominique Vien

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 26 octobre 2026

● (1100)

[*Français*]

La présidente (Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC)): J'ouvre maintenant la séance.

Nous sommes maintenant à la 51e réunion du Comité permanent de la condition féminine.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 21 septembre, le Comité entreprend l'étude des répercussions de l'intelligence artificielle sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement.

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais transmettre certaines consignes aux témoins qui sont avec nous aujourd'hui, ainsi qu'aux députés.

Avant de prendre la parole, attendez si possible que je vous nomme. Je vous en serais reconnaissante. Si vous participez par visioconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Si vous êtes dans la salle et que vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main, tout simplement. Si vous utilisez l'application Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ».

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent toujours poser leurs questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, je vous demande dès maintenant de choisir le bon canal pour vous, pour ne pas perdre de temps si vous devez prendre la parole.

Je vous rappelle que toutes les interventions des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Toutefois, j'ai une direction assez conviviale et fluide. Donc, à moins que ce soit le chaos total, j'interviendrai.

Avant d'accueillir les témoins, j'aimerais vous faire une mise en garde. Nous allons discuter, comme vous le savez, de sujets liés à la violence fondée sur le genre. Cela peut constituer un élément déclencheur pour des personnes ayant vécu des expériences similaires. Si des participants se sentent bouleversés ou ont besoin d'aide, je leur demande de ne pas hésiter à nous faire signe par l'entremise de notre greffière, Mme Miller.

Pour tous les témoins et tous les députés, il est important de reconnaître que ce sont des discussions difficiles. Comme nous en avons l'habitude et comme nous savons si bien le faire, nous accueillons tous ces propos avec beaucoup de compassion, d'empathie et de gentillesse, comme toujours.

J'accueille maintenant les témoins.

[*Traduction*]

Nous accueillons Indra Kubicek, directrice générale de Digital Moment, qui comparaît à titre personnel. Nous recevons également les représentants du Conseil canadien des innovateurs: la directrice principale des politiques et de la défense des intérêts, Skaidra Puodžiūnas; et le directeur des affaires fédérales, Daniel Perry. Enfin, nous accueillons Amy Flood, directrice générale du Collectif canadien de la santé des femmes.

Bienvenue. Nous allons commencer par les déclarations préliminaires.

Madame Kubicek, vous avez la parole pendant cinq minutes. Merci.

Indra Kubicek (directrice générale, Digital Moment, à titre personnel): Merci à tous.

Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Indra Kubicek. Je suis la directrice générale de Digital Moment, un organisme de bienfaisance national bilingue qui, depuis plus d'une décennie, inculque aux jeunes — en particulier les filles des communautés sous-représentées — et aux éducateurs des compétences et une confiance numériques.

Nous sommes à un moment charnière. L'intelligence artificielle change fondamentalement notre façon de travailler, d'apprendre, de prendre des décisions et de participer à la société. Même si elle offre un potentiel extraordinaire de possibilités, nous risquons de ne pas en répartir équitablement les bienfaits si nous n'agissons pas avec un but précis. Je crains que les femmes des communautés qui ont toujours été sous-représentées soient laissées pour compte, non pas parce qu'elles n'ont pas les capacités nécessaires, mais parce que nous ne mettons pas en place les conditions nécessaires à leur réussite.

Je veux me concentrer sur trois défis.

Premièrement, qui façonne l'avenir de l'IA? Les femmes demeurent largement sous-représentées dans les rôles de recherche, de conception et de leadership du milieu de l'IA. Il ne faut pas simplement viser une représentation égale, mais aussi être conscients des perspectives qui influencent la technologie et des besoins qui sont négligés.

L'IA n'est pas neutre: elle s'entraîne avec des données historiques, qui reflètent les inégalités qui perdurent. Sans mesures de protection, nous risquons de codifier ces préjugés dans des systèmes qui influencent nos vies. Des femmes de divers horizons et des personnes 2ELGBTQI doivent participer à la conception, à la gouvernance et à la sécurité de l'IA, car la diversité n'est pas seulement une raison pour créer des possibilités pour les femmes; la diversité permet de bâtir de meilleurs systèmes — et plus sûrs — pour tous.

Plus tôt ce mois-ci, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté une résolution demandant une plus grande participation des femmes et des filles aux technologies numériques; l'IA est mentionnée 18 fois dans le document. C'est une occasion pour le Canada d'être un chef de file et de transformer cet engagement en action.

Deuxièmement, qui tire des profits économiques de l'IA, et qui est le plus vulnérable dans un monde marqué par l'IA? Les femmes sont surreprésentées dans les professions exposées à l'IA générative, en particulier dans les postes administratifs.

Pensons également aux femmes qui reviennent d'un congé de maternité. Certaines, même des cadres très instruites, m'ont dit voir avec effroi à quel point leur milieu de travail a changé pendant leur absence. Elles y retournent souvent sans recevoir la formation nécessaire pour rattraper leur retard. Prenons l'exemple des femmes entrepreneures. L'IA pourrait transformer leur productivité, mais les entreprises appartenant à des femmes sont moins susceptibles d'adopter des technologies émergentes.

Nous avons besoin de connaissances en IA, et pas seulement dans les carrières en technologie. Elles doivent devenir le pilier de la participation économique. Les femmes ont besoin d'espaces où elles se sentent en sécurité pour apprendre, poser des questions et renforcer leur confiance sans crainte ni jugement.

Troisièmement, comment pouvons-nous faire en sorte que l'expérience de la prochaine génération — les jeunes filles — soit différente? Si nous voulons que les femmes soient des chefs de file de l'IA dans 10 ans, nous devons investir dans les filles aujourd'hui. Nous ne pouvons pas attendre qu'elles entrent à l'université, alors qu'elles seront trop nombreuses à avoir déjà statué que ce n'est pas une carrière pour elles. Les filles ont besoin de possibilités d'apprentissage adaptées à leur âge — idéalement avant l'âge de 12 ans, lorsque la confiance et la perception des possibilités prennent forme. Elles doivent avoir accès à des mentors, à des modèles et des occasions de créer, de remettre des phénomènes en question et de résoudre des problèmes. Par ailleurs, elles doivent pouvoir se voir non seulement comme des utilisatrices, mais aussi comme des intervenantes qui modèlent la technologie.

Il ne s'agit pas seulement d'une stratégie en éducation; c'est aussi un enjeu économique. Pour créer ce réseau, il faut des investissements soutenus, et non des programmes isolés ou des cycles de financement de courte durée.

Qu'est-ce que je propose au gouvernement fédéral de faire?

Premièrement, il doit débloquer des investissements en littératie inclusive en IA dès l'enfance et tout au long des carrières des femmes.

Deuxièmement, le gouvernement doit soutenir des programmes ciblés pour la main-d'œuvre et l'entrepreneuriat, en particulier pour les femmes confrontées à des transitions de carrière et à des obstacles professionnels.

Troisièmement, il faut regrouper le gouvernement, le secteur privé, les éducateurs et les organismes sans but lucratif autour d'un engagement à long terme en faveur d'une IA inclusive qui permettra de lutter contre la discrimination et de mesurer les avancées.

Fixons-nous un objectif mesurable pour 2035: un Canada où les femmes seront considérablement mieux représentées dans le leadership de l'IA, sa conception et les retombées économiques qu'elle génère. Nous n'assistons pas simplement à une transformation technologique. Nous sommes en train de façonner une transformation sociétale. La question n'est pas de savoir si l'IA va changer la vie des femmes. C'est déjà le cas. La question est de savoir si nous veillerons à ce que les femmes aient la possibilité de façonner ce changement.

Assurons-nous que l'avenir de l'IA se construira avec les femmes, et pas seulement pour elles.

Merci.

● (1105)

[*Français*]

La présidente: Vous êtes très disciplinée, madame Kubicek. Merci beaucoup. C'était très bien.

Monsieur Perry, je vous donne la parole pour cinq minutes.

[*Traduction*]

Daniel Perry (directeur, Affaires fédérales, Conseil canadien des innovateurs): Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Daniel Perry et je suis directeur des affaires fédérales au Conseil canadien des innovateurs. Je suis accompagné de ma collègue, Skaidra Puodžiūnas, notre directrice principale des politiques et de la défense des intérêts.

Le Conseil canadien des innovateurs est le conseil commercial du XXI e siècle du Canada. Nous représentons plus de 180 entreprises technologiques à forte croissance dont le siège social est au Canada et qui exercent leurs activités dans un certain nombre de secteurs, notamment l'intelligence artificielle, les mégadonnées, la défense et les infrastructures numériques.

L'étude du Comité arrive à un moment important, alors que l'édification du Canada n'a jamais eu autant d'importance. L'économie mondiale n'est plus neutre ni fondée sur des règles. Les principales économies se servent de stratégies industrielles pour assurer le contrôle des infrastructures essentielles, des chaînes de valeur et des normes. L'IA est un élément fondamental de ce système non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour la sécurité nationale.

Avec sa nouvelle stratégie en matière d'IA, le gouvernement suppose que les utilisateurs adoptent une technologie une fois qu'ils lui font confiance. C'est faux. Selon Statistique Canada, les entreprises ont recours à l'IA trois fois plus qu'en 2024, alors que, au cours de la même période, la confiance dans l'IA a stagné ou diminué. Les défis du Canada sont systémiques et structurels. Depuis des décennies, les entreprises canadiennes tardent à adopter de nouvelles technologies, et le manque de confiance n'en a jamais été la raison.

Comme c'est le gouvernement qui peut le plus grandement changer la donne, il doit créer les conditions qui permettent aux entreprises de prospérer tout en protégeant les Canadiens les plus vulnérables. Voilà pourquoi l'intérêt du Comité pour la réglementation est important. Lorsque de nouvelles règles sont mises en place, elles sont réellement nécessaires si elles répondent à un besoin. Elles devraient combler les lacunes évidentes du système actuel et être mises en œuvre selon les protections en vigueur. Cela peut se faire en s'appuyant sur des normes et en les élaborant ici, au Canada, ainsi qu'en soutenant les entreprises canadiennes par le biais de l'approvisionnement.

Notre récent mémoire présenté au groupe de travail sur la transparence en matière d'IA énonce cinq principes pour orienter ces efforts.

Premièrement, il faut attribuer les responsabilités en fonction des éléments que chacun contrôle. Les concepteurs devraient expliquer les systèmes qu'ils ont conçus, tandis que ceux qui les déploient devraient expliquer comment l'IA est utilisée, quelles données elle traite et le rôle que jouent les humains. Les obligations devraient également être modulées en fonction des risques. Un outil d'IA qui effectue des paiements au nom d'une personne doit être soumis à un examen plus rigoureux qu'un outil servant à rédiger des documents internes. Je m'en remets à nos membres à cet égard. L'entreprise BorderPass est un excellent exemple. Cette année seulement, sa plateforme d'IA a traité plus de 12 000 demandes d'immigration. Un avocat agréé supervise le processus de demande, tandis que l'IA est mise à profit pour le volume de dossiers. Cette façon de faire garantit que la reddition de comptes s'applique à toutes les demandes.

Deuxièmement, le gouvernement devrait aider les Canadiens à reconnaître les cas où l'IA est utilisée pour les tromper. Les entreprises devraient divulguer leur utilisation de l'IA, et les avis devraient donner des renseignements sur le contenu et les interactions où une personne pourrait être induite en erreur ou ne pas savoir qu'elle ne parle pas avec un humain.

Troisièmement, les exigences devraient être ciblées et suivre le rythme des avancées de l'IA. L'utilisation de normes reconnues comme celles de la Coalition for Content Provenance and Authenticity, ou C2PA, pour la source du contenu servira mieux les Canadiens qu'une nouvelle loi contraignante. Ces normes sont en mesure de suivre l'évolution du secteur, ce qu'une loi ne peut pas faire à elle seule. La directive du Cabinet de la semaine dernière, dans laquelle le gouvernement reconnaît que les normes nationales et internationales sont les normes par défaut pour les organismes de réglementation, est un pas dans la bonne direction.

Quatrièmement, le gouvernement devrait s'appuyer sur les organisations qui existent déjà. Créez de nouvelles règles qui combleront de véritables lacunes dans le système plutôt que de créer des doublons ou d'exacerber une bureaucratie de plus en plus lourde. Les nouvelles technologies d'IA devraient vraiment combler ces lacunes, et nous avons des occasions d'y arriver.

Enfin, l'approvisionnement est l'un des outils les plus sous-utilisés dont dispose le gouvernement. Dans tous les ordres de gouvernement, les achats publics représentent environ 15 % de notre PIB. Lorsque le gouvernement achète des produits canadiens, il valide la technologie ici et à l'étranger, il aide les entreprises à prendre de l'expansion au pays et il permet aux entreprises canadiennes de répondre aux besoins des Canadiens.

Lorsque les entreprises canadiennes détiennent leur propriété intellectuelle et leurs données, et que leur équipe de direction est établie ici, elles doivent rendre des comptes à leurs voisins qui sont Canadiens, mais elles doivent aussi respecter les lois canadiennes. Si le Canada n'est pas un chef de file, il sera à la traîne. Les décisions en matière d'IA seront prises par d'autres pays et par des entreprises étrangères qui ne tiennent pas compte des besoins des femmes, des filles et des communautés 2ELGBTQI+.

Pour une solution canadienne, il faut bâtir des entreprises qui appartiennent à des Canadiens et dont la technologie reste ici. C'est ainsi que nous veillerons à ce que l'IA soit sûre et efficace pour tous.

Sur ce, je tiens à vous remercier. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

● (1110)

[*Français*]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Perry.

Bonjour, madame Flood.

[*Traduction*]

La parole est à vous pour cinq minutes.

Amy Flood (directrice générale, Collectif canadien de la santé des femmes): Je vous remercie.

Madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, je suis Amy Flood. Je suis la directrice générale de Collectif canadien de la santé des femmes.

Je vous remercie vivement de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui et de contribuer à cette étude importante sur les répercussions de l'intelligence artificielle sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+.

Les femmes représentent environ la moitié de la population canadienne et près de 40 % de notre population active. D'ici 2030, les femmes devraient détenir le contrôle d'environ la moitié du patrimoine financier du Canada. Elles constituent également 75 % du personnel du secteur de la santé. Elles ne sont pas une population marginale. Elles sont un moteur essentiel de la santé, de la main-d'œuvre, de l'économie et de la prospérité du Canada. C'est pourquoi les décisions que nous prenons concernant l'intelligence artificielle comptent.

L'IA a le potentiel de transformer les soins de santé, la recherche, l'éducation, l'emploi et la participation économique. Dans le secteur des soins de santé seulement, l'IA devrait permettre de réaliser des milliards de dollars en gains d'efficacité et en économies par année. Toutefois, si ces systèmes sont conçus à partir de données incomplètes, biaisées ou non représentatives, ils risquent d'aggraver les inégalités qu'ils sont censés résoudre.

Mes remarques d'aujourd'hui mettront l'accent sur la santé des femmes et un secteur où les possibilités et les risques liés à l'IA sont particulièrement importants.

Depuis des décennies, les femmes sont sous-représentées dans la recherche en santé, les essais cliniques, les bases de données sur la santé et les investissements dans l'innovation. Cette sous-représentation a donné lieu à des lacunes persistantes dans notre compréhension des conditions qui touchent uniquement ou de manière disproportionnée les femmes, ce qui comprend non seulement les troubles liés à la santé reproductive, mais aussi la ménopause, les maladies cardiovasculaires, la douleur chronique, les maladies auto-immunes et les problèmes de santé mentale.

Ces lacunes ne constituent pas seulement un enjeu sanitaire. Ils sont d'ordre économique également. Les recherches menées par nos partenaires de McKinsey & Company ont révélé que la réduction des inégalités en matière de santé chez les femmes au Canada pourrait contribuer à hauteur 37 milliards de dollars par année au PIB d'ici 2040, grâce à l'amélioration de l'état de santé, la participation au marché du travail, la productivité et la réduction du recours aux soins de santé.

Le fait est que l'IA dépend uniquement de la qualité des données sur lesquelles elle repose. Lorsque les données sont incomplètes ou biaisées, l'IA peut exacerber les inégalités existantes, ce qui mène à une détérioration des résultats en matière de santé pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

Les conséquences pour les communautés 2ELGBTQI+ sont encore plus préoccupantes. Nous ne disposons déjà pas suffisamment de données ventilées par sexe et par genre. Sans effort délibéré de recueillir des données représentatives, de concevoir des systèmes inclusifs et d'évaluer les résultats au sein de populations diverses, l'IA risque de rendre encore plus invisibles les populations qui le sont déjà.

Par ailleurs, l'IA représente une possibilité extraordinaire. Lorsqu'elle est créée de manière responsable, l'IA peut accélérer les recherches, améliorer les diagnostics, personnaliser les soins, élargir l'accès à des informations fiables sur la santé et donner aux gens les moyens de mieux comprendre et de gérer leur santé à toutes les étapes de la vie. Elle a le potentiel de transformer comment nous abordons les défis liés à la santé des femmes, depuis les menstruations et la fertilité jusqu'à la grossesse, les soins postnataux, la périménopause, la ménopause et le vieillissement en santé. Nous devons veiller à ce que l'IA soit au service de tous.

Les femmes ne forment pas un groupe unique, pas plus que les personnes de diverses identités de genre. Les expériences et les besoins en matière de soins de santé des gens varient en fonction de facteurs tels que la race, l'âge, le revenu, la situation géographique, le handicap, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Si l'IA est mise au point à partir de données qui ne reflètent pas cette diversité, elle risque de laisser de nombreuses personnes de côté.

Au-delà des soins de santé, nous devons également tenir compte de la personne responsable de bâtir l'économie de l'IA. L'intelligence artificielle redéfinit l'emploi, l'entrepreneuriat, la recherche et l'innovation, mais les femmes demeurent sous-représentées dans de nombreux secteurs technologiques, aux postes de direction, dans les portefeuilles d'investissement et dans les occasions de commercialisation. Garantir une participation équitable au développement, à la gouvernance et à la commercialisation de l'IA n'est pas qu'une question d'équité. Il est essentiel de créer des technologies qui sont au service de tous les Canadiens.

Le Canada a la possibilité de devenir un chef de file mondial en matière d'IA responsable et inclusive. Toutefois, ce leadership devra s'accompagner de mesures délibérées, d'investissements et de reddition de comptes.

Pour terminer, l'intelligence artificielle présente un potentiel énorme et des risques importants. Si les systèmes d'IA sont conçus à partir de données incomplètes, ils risquent d'aggraver les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes et les personnes de diverses identités de genre à l'heure actuelle.

● (1115)

Cependant, si nous les concevons de manière responsable...

[*Français*]

La présidente: Merci beaucoup, madame Flood.

Ceci met fin aux présentations pour le moment. Nous allons entreprendre les échanges avec les députés.

Madame DeRidder, la parole est à vous.

● (1120)

[*Traduction*]

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur Perry, je vais vous poser quelques questions.

Madame Puodžiūnas, n'hésitez pas à intervenir également.

On parle beaucoup de l'IA et des risques qu'elle présente, notamment le risque de discrimination. Toutefois, l'IA a le potentiel d'améliorer la productivité et la prise de décisions des entreprises. Selon vous, dans quel domaine l'IA offre-t-elle les plus grandes possibilités pour les travailleurs canadiens?

Daniel Perry: Je vous remercie de la question. C'est une bonne question, surtout que nous prenons du recul pour examiner la question.

L'IA transforme notre façon d'interagir, que ce soit lorsque nous regardons les Jeux olympiques et les épreuves de bobsleigh — grâce à la manière dont elle assemble les angles de caméra — ou lorsque nous rédigeons nos interventions et nous nous préparons avant une comparution devant un comité. Alors que nous cherchons les domaines où elle peut offrir les plus grands gains, nous devons également réfléchir à la manière dont les entreprises l'adoptent. Comment donnons-nous les moyens aux employés des entreprises de l'utiliser également?

C'est là où le gouvernement doit soutenir davantage les entreprises, et plus particulièrement les entreprises canadiennes, et leur offrir davantage de possibilités. La meilleure façon d'y parvenir est d'être un client stratégique. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, l'approvisionnement public représente environ 15 % du PIB. Si nous pouvions en consacrer ne serait-ce que 1 ou 2 % aux entreprises, imaginez ce que cela signifierait pour elles. Lorsqu'elles reçoivent un bon de commande du gouvernement du Canada, ce n'est pas simplement un bon de commande du gouvernement du Canada. C'est un message envoyé aux autres acheteurs — à mesure qu'il y a une expansion à l'échelle internationale — que le gouvernement croit en elles. Elles peuvent également s'adresser à leur banque et obtenir de meilleures conditions de crédit.

Par conséquent, alors que le gouvernement se penche sur la question de la productivité, il est important de tenir ce genre de conversations avec les membres de la communauté des innovateurs, surtout ceux de votre circonscription, afin de déterminer comment ils peuvent vous apporter le meilleur soutien possible.

Kelly DeRidder: Merci.

Madame Puodžiūnas, souhaiteriez-vous ajouter quelque chose?

Skaidra Puodžiūnas (directrice principale, Politiques et défense des intérêts, Conseil canadien des innovateurs): J'aimerais ajouter un point concernant le potentiel de l'IA pour soutenir les industries réglementées. Il existe un excellent rapport, que je vous ferai parvenir ultérieurement. L'un de nos membres dans les Prairies, Samdesk, a rédigé un rapport qui se penche sur la manière dont les industries réglementées au Canada adoptent l'IA et les énormes lacunes qui entravent cette transition.

Quand on pense aux soins de santé, à l'exploitation minière et aux industries traditionnelles qui n'ont pas encore vraiment envisagé les possibilités qu'offre l'IA, on s'aperçoit qu'il y a un énorme potentiel. Il y a une formidable occasion d'évaluer dans quelle mesure ces secteurs ont besoin de tirer parti de ces gains de productivité pour créer davantage de possibilités de grande valeur pour les travailleurs canadiens. Pour reprendre ce que M. Perry a dit, il faut mettre l'accent sur les industries canadiennes et sur la manière dont elles peuvent tirer parti de ces possibilités.

Kelly DeRidder: Je vous remercie.

Je fais le parallèle avec la révolution industrielle précédente. Nous traversons actuellement une nouvelle révolution, qui nous fait entrer dans l'ère technologique.

Cela dit, nous devons aider les entreprises à adopter la technologie. C'est comme lors de la dernière révolution industrielle, où les processus ont été rationalisés et les gens sont passés de la fabrication des pièces et à la conduite des machines qui les fabriquent. Il a fallu perfectionner les compétences. Les entreprises doivent adopter la technologie, sinon elles ne resteront pas concurrentielles.

Comment le gouvernement peut-il aider les entreprises à faire cette transition? C'est exactement comme lors de la révolution industrielle précédente. Je qualifie simplement celle-ci de révolution technologique.

Skaidra Puodžiūnas: Je peux commencer.

Avant tout, je pense que plus les innovateurs nationaux auront l'occasion de participer aux discussions et aux tribunes clés avec nos décideurs canadiens... C'est extrêmement important.

Je vais vous donner un exemple concret. Lorsque j'étais fonctionnaire, il y avait un vif débat entre le recours aux sondages réalisés auprès des fournisseurs ou aux sondages publics et la recherche auprès des utilisateurs. Je pense qu'il est très important que les fonctionnaires qui élaborent des lois ou des règlements publics mettent à l'essai cette réglementation auprès des personnes concernées. Ce que je veux dire par là, c'est que si vous comptez publier une réglementation qui aura une incidence sur la construction de ce type de structure au Canada, assurez-vous qu'elle est constamment testée auprès des personnes qu'elle touche — les utilisateurs finaux, comme on les appellerait dans les cycles de conception de produits.

En fait, je pense que les gouvernements ne font pas exception. Je dirais même qu'ils subissent davantage de pressions et ont davantage l'obligation de veiller à ce que les utilisateurs finaux comprennent comment les choses se déroulent et évoluent. Alors que nous élaborons ces règlements ou ces cadres susceptibles d'avoir une incidence sur les innovateurs, il nous incombe vraiment d'organiser des tribunes menées en consultation et en collaboration avec les innovateurs canadiens concernés.

Kelly DeRidder: Merci beaucoup.

Je vais me concentrer un peu sur le processus d'embauche et l'utilisation de l'IA comme outil.

Je suis une femme dans le domaine des STIM, et je suis certaine que les gens ont automatiquement présumé — je m'appelle Kelly — que j'étais un homme parce qu'une ingénieure dans le secteur… Par conséquent, on m'invitait probablement à des entrevues en pensant que j'étais un homme.

Comment l'IA pourrait-elle éliminer les biais dans le processus d'embauche pendant l'examen des curriculum vitæ?

● (1125)

Skaidra Puodžiūnas: Je pense que ce qu'il faut retenir, c'est que la qualité de l'IA dépend des personnes qui la développent. Je ne pense pas que l'on parviendra un jour à éliminer complètement les biais, mais je pense qu'il est très important de construire ces systèmes et de penser aux personnes qui les conçoivent. Je crois que la force des entreprises d'IA dépendra entièrement de la qualité des talents que l'on recrute.

Je pense que c'est ce que mon collègue essayait vraiment de souligner au début, à savoir qu'en construisant ces systèmes, il faut tenir compte des talents canadiens qui les alimentent — les connaissances canadiennes, les perspectives canadiennes, l'économie canadienne de l'innovation. Il est absolument essentiel de réfléchir à cela dès le départ, pendant qu'on les construit.

Daniel Perry: C'est une occasion d'élaborer des normes qui permettront de jeter les bases de cet espace d'expérimentation et ses principes afin de pouvoir orienter, par exemple, les pratiques de recrutement. Au fur et à mesure que le Canada élabore des règlements et d'autres mesures, la mise en place de normes est la voie à suivre.

Je me ferai un plaisir de vous en dire plus à ce sujet en réponse à une autre question.

[*Français*]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Perry.

Madame Lambropoulos, la parole est à vous pour six minutes.

Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je vais partager mon temps de parole avec Mme Gladu.

[*Traduction*]

Merci à tous nos témoins. Vos témoignages sont extrêmement intéressants. Ce sujet est très nouveau pour moi. Je ne vais pas prétendre que je m'y connais déjà beaucoup, mais je serai heureuse d'en apprendre davantage. Bien sûr, on veut s'assurer d'inclure tout le monde à l'avenir et que tous profitent de l'IA de manière équitable. Tous les témoins ont confirmé que c'était là l'objectif visé et celui que l'on devrait se fixer. Le gouvernement joue un rôle clé à cet égard.

Vous avez parlé d'approvisionnement, monsieur Perry. Vous travaillez évidemment avec de nombreux innovateurs canadiens dans le domaine de l'IA. Je me demande dans quelle mesure vous croyez que ces entreprises sont prêtes à travailler avec le gouvernement pour renforcer la sécurité de tous les Canadiens et pour veiller à ce que l'on aille dans la bonne direction.

Daniel Perry: Nos membres sont très désireux de travailler avec le gouvernement, que ce soit dans le cadre de processus d'approvisionnement ou de consultations. En novembre dernier, nous avons participé au groupe de travail du ministre sur l'IA afin de contribuer à cette réflexion et de veiller à ce que notre secteur soit entendu. Comme ma collègue Mme Puodžiūnas l'a souligné, dans sa réflexion sur l'IA et à la façon de la mettre en œuvre, il est important que le gouvernement comprenne qui est l'utilisateur final.

J'aime mentionner l'entente entre la fonction publique de l'Ontario et Copilot de Microsoft. Il y a 90 % des gens qui n'utilisent pas Copilot, mais plutôt ChatGPT ou d'autres robots d'IA. Seulement 10 % des gens utilisent l'outil que le gouvernement a acheté, parce qu'il ne répond pas à leurs besoins. En tant que citoyen de l'Ontario, je trouve très inquiétant que mes données puissent se trouver dans le robot conversationnel de quelqu'un.

Lorsque le gouvernement envisage d'acheter des outils, il doit connaître les besoins de l'utilisateur final, comme l'a dit Mme Puodžiūnas, mais il doit aussi savoir où les données sont stockées et comment elles sont utilisées. C'est là que la souveraineté canadienne entre en ligne de compte. Il faut reconnaître que le gouvernement a déjà mené de nombreuses discussions à ce sujet. C'est un point que l'on doit continuer à approfondir.

Emmanuella Lambropoulos: Merci.

Madame Kubicek et madame Flood, vous avez toutes deux parlé des inégalités et du fait que les femmes sont souvent laissées pour compte. Elles doivent participer à la création de l'intelligence artificielle pour être incluses, tout comme, évidemment, de nombreux autres groupes de personnes issus de la diversité.

Quel rôle le gouvernement joue-t-il pour s'assurer que toutes ces voix sont entendues afin de veiller à ce que personne ne soit exclu et que l'on n'accentue pas les inégalités?

Indra Kubicek: Je peux répondre en premier.

Amy Flood: Bien sûr. Allez-y.

Indra Kubicek: Pour nous, il faut d'abord que le gouvernement veille à ce que les jeunes aient la possibilité de faire carrière dans ces domaines. Cela passe par le système d'éducation et des interactions qui permettent de découvrir le secteur et de comprendre comment il pourrait contribuer à résoudre certains problèmes.

Pour revenir à une question précédente, l'une de nos initiatives a été la création d'un laboratoire d'apprentissage sur l'intelligence artificielle. Nous réunissons des membres du secteur, des jeunes de divers horizons, un expert en intelligence artificielle et des étudiants universitaires pour résoudre un problème pratique lié à l'intelligence artificielle. C'est l'une des principales choses qui manquent à beaucoup de Canadiens en ce moment. Ils n'ont pas accès à des cas d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans leur domaine. Travailler avec des jeunes issus de milieux divers et intégrer leurs idées dans la réflexion peut aider à concevoir, ou à concevoir conjointement avec les entreprises, une solution qu'ils pourraient réellement mettre en œuvre.

On constate que le gouvernement peut vraiment fournir du financement et du soutien à de tels programmes, tout en collaborant avec le secteur privé pour l'encourager à mettre davantage l'accent sur la valeur à long terme de ses employés, en investissant dans leur formation afin qu'ils sachent comment adopter ces solutions et les mettre en œuvre de manière responsable. Au bout du compte, si les entreprises ne mettent pas en place des solutions pour tous les Canadiens, ce sont elles qui en subiront les conséquences.

Emmanuella Lambropoulos: Madame Flood, voulez-vous intervenir avant que je cède la parole à Mme Gladu?

● (1130)

Amy Flood: Oui, tout à fait. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.

Je dirais deux choses. Premièrement, je pense que le gouvernement devrait investir dans une stratégie nationale de collecte de données ventilées selon le sexe, le genre et la diversité. On ne peut pas créer des systèmes équitables d'intelligence artificielle à partir de données qui ne représentent pas adéquatement les femmes. Concrètement, d'un point de vue économique, il y a d'énormes possibilités de commercialisation qui peuvent en découler. À l'heure actuelle, on ne peut pas mener d'essais cliniques dans le domaine de la santé des femmes au Canada parce que l'on ne dispose ni de l'infrastructure ni des systèmes nécessaires. Cela représente une occasion en or de collaborer avec les grandes sociétés pharmaceutiques mondiales et canadiennes pour tester leurs produits, leurs services et leurs systèmes ici.

Deuxièmement, le fait de pouvoir étudier les femmes et les populations présentant une diversité de genre et de sexualité offre d'énormes possibilités d'innovation. Pensons également au secteur des technologies féminines. Il représente des possibilités d'affaires de 5,6 milliards de dollars par an pour le Canada, mais l'on ne peut pas élaborer ni soutenir des stratégies économiques et des systèmes durables dans ce domaine sans les données nécessaires pour les alimenter correctement.

Je dirais qu'il faut investir dans l'innovation, la recherche et la commercialisation en matière d'IA menées par des femmes. Les femmes ne doivent pas seulement être les sujets des systèmes d'intelligence artificielle. Elles doivent également être des cheffes de file dans leur conception et leur gouvernance pour en tirer pleinement parti.

Emmanuella Lambropoulos: Merci beaucoup.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Brièvement, ma question porte sur l'éducation des gens en matière d'intelligence artificielle. Je suis convaincue que les jeunes reçoivent plus d'éducation et de formation. Ils utilisent davantage ces outils. Je suis vraiment inquiète, en particulier pour les femmes qui ne sont plus dans le système scolaire.

Comment le gouvernement peut-il rejoindre cette population, qui, à mon avis, sera vraiment laissée pour compte, tant au niveau de la conception de l'intelligence artificielle qu'en raison du fait qu'elle ne bénéficie d'aucune formation?

Indra Kubicek: On se rend compte que les jeunes utilisent déjà l'intelligence artificielle, sans pour autant avoir vraiment reçu de formation officielle. Comme ces outils sont disponibles…

[*Français*]

La présidente: Je suis terriblement désolée, madame, mais le temps qui était accordé au Parti libéral est écoulé.

Bonjour, madame Larouche. La parole est à vous pour six minutes.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins de venir nous parler dans le cadre de cette étude. On voit qu'on parle de plus en plus dans les médias des répercussions de l'intelligence artificielle. Nous allons essayer de voir ce qu'il en est vraiment pour les femmes en particulier.

Madame Kubicek, rapidement, avez-vous quelque chose à ajouter sur la question de l'éducation des personnes qui ne sont plus dans le système d'éducation?

J'ai une autre question pour vous, mais je vous laisse la chance de finir votre réponse à la question de ma collègue, si vous pouvez le faire en 15 secondes.

[*Traduction*]

Indra Kubicek: Très rapidement, pour répondre à la question précédente, je pense qu'il faut des espaces d'apprentissage communautaires décentralisés pour que les gens aient accès à cette formation gratuite en dehors des systèmes d'éducation traditionnels.

[*Français*]

Andréanne Larouche: Parfait.

Vous avez dit que le Canada pourrait être un chef de file, et que la question des répercussions disproportionnées de l'intelligence artificielle sur certains groupes en particulier avait même soulevé des préoccupations aux Nations unies.

Je suis membre du Groupe canadien de l'Union interparlementaire pour ma formation politique, le Bloc québécois. J'ai fait quelques missions avec des parlementaires de partout dans le monde.

Ma première question est peut-être vaste. Je ne sais pas comment vous allez pouvoir y répondre. On peut bien parler de réglementation ici et de ce qu'on peut faire ici, mais on se rend compte que, sur la question de l'intelligence artificielle, il va falloir qu'on ait une réflexion beaucoup plus globale, parce que l'intelligence artificielle ne s'arrête pas aux frontières.

Qu'est-ce que vous avez à répondre à ça?

[*Traduction*]

Indra Kubicek: Pour que le Canada réussisse pleinement dans ce domaine, il faut collaborer avec nos partenaires de puissance moyenne, et ces efforts commencent déjà. Pour ce faire, nous mettons en place des programmes destinés aux jeunes qui peuvent être partagés à l'échelle internationale et développés avec d'autres jeunes dans d'autres pays.

Par exemple, l'un des plus grands problèmes auxquels les jeunes sont confrontés aujourd'hui est l'accès gratuit aux robots conversationnels, qu'ils utilisent dans leur vie sociale et personnelle. Nous venons de mettre sur pied un programme avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, en collaboration avec de jeunes influenceurs, afin de promouvoir la littératie en matière d'intelligence artificielle sur les médias sociaux. Nous avons présenté ce projet à l'ONU à Paris afin de pouvoir également l'étendre à d'autres pays et travailler avec eux sur des campagnes de sensibilisation par le biais des jeunes et avec les jeunes. C'est l'une des façons dont nous abordons cette question.

Il est certain qu'on ne peut pas y arriver seuls, car une grande partie des contenus, des accès, des informations et des décisions que les jeunes prennent à l'aide d'outils d'intelligence artificielle ne se situent pas principalement ni exclusivement au Canada.

[*Français*]

Andréanne Larouche: Merci beaucoup. C'est très intéressant.

Je vais essayer de faire une petite tournée des témoins.

Je me tourne maintenant vers vous deux, monsieur Perry et madame Puodžiūnas. Vous avez parlé, dans vos remarques préliminaires, de l'importance de réunir les différents acteurs pour parler de l'intelligence artificielle.

Voulez-vous nous en dire un peu plus, monsieur Perry? En particulier, quels acteurs doivent absolument être réunis? De plus, autour de quoi faut-il les réunir, et dans quel contexte?

● (1135)

Daniel Perry: Je vous remercie pour la question.

[*Traduction*]

Étant donné la nature technique de la question, je vais y répondre en anglais.

En ce qui concerne les parties prenantes, il est important que les entreprises soient présentes, surtout celles qui examinent ces enjeux au quotidien, car elles comprennent ce qui fonctionne ou pas. C'est l'avantage avec les membres du CCI. Tous nos membres sont basés ici. Leurs entreprises sont exploitées et gérées ici. Ce sont des entreprises véritablement canadiennes, de bout en bout. Si l'on discute de ce qui aura une incidence sur les Canadiens, qui de mieux pour en parler que ceux qui bâtissent leurs entreprises ici — les employeurs dans nos collectivités, dans vos circonscriptions et partout au Canada?

Le Canada a été l'un des fondateurs de l'intelligence artificielle. On a un avantage naturel, que ce soit avec les minéraux critiques ou grâce au système d'éducation. Cependant, on a déjà vécu un tel scénario. On a été à l'origine de l'Ozempic, et aujourd'hui, c'est ce produit qui fait tourner l'économie danoise. La question que l'on doit poser est la suivante: comment peut-on prendre part à ce mouvement, tout en veillant à ce que les entreprises restent ici et se développent afin qu'elles puissent devenir les BlackBerry de ce monde et soutenir l'innovation ici?

[*Français*]

Andréanne Larouche: Madame Puodžiūnas, je vais poursuivre mes questions avec vous.

Vous avez dit qu'il était impossible d'éliminer les biais. Donc, on part de la prémisse selon laquelle l'intelligence artificielle a des biais sexistes. On sait qu'à Montréal il y a eu des démonstrations selon lesquelles l'intelligence artificielle avait des biais racistes. On a vu des exemples clairs de ces biais. Pourriez-vous nous en dire un peu plus quant au point de vue exact sur les biais sexistes de l'intelligence artificielle? Pourquoi avez-vous dit qu'il serait impossible de les éliminer?

Peut-être que je me trompe sur ce que vous avez dit. Pourriez-vous éclairer ma lanterne?

[*Traduction*]

Skaidra Puodžiūnas: J'ai dit cela pour illustrer l'importance, une fois encore, du fait que ces systèmes sont conçus par des humains, et que les humains, bien sûr, sont biaisés. Par conséquent, les systèmes que l'on construit seront aussi biaisés que les données qu'on leur fournit.

À nouveau, voici une occasion unique de veiller à mettre en place ces systèmes en tenant compte du point de vue local des innovateurs nationaux — des Canadiens qui les utiliseront — afin de garantir qu'ils reflètent une perspective et une vision canadiennes.

C'est là où je voulais en venir dans mon commentaire à ce sujet.

[*Français*]

Andréanne Larouche: C'est parfait.

Il me reste 30 secondes, alors je vais conclure rapidement avec vous, madame Flood.

Vous avez dit que, pour avoir une intelligence responsable et inclusive, il fallait des investissements. En quelques secondes — on pourra y revenir au prochain tour de questions —, pourriez-vous nous dire ce qui devrait être priorisé en lien avec ces investissements?

[*Traduction*]

Amy Flood: Je recommande d'accorder la priorité à une stratégie nationale de données ventilées selon le sexe, le genre et la diversité.

[*Français*]

La présidente: C'était votre mot de la fin, madame. Ça tombe pile. Merci beaucoup.

Nous entreprenons maintenant le deuxième tour de questions.

Madame Borrelli, vous avez la parole.

[*Traduction*]

Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC): Merci, madame la présidente.

Pouvez-vous en dire plus au Comité sur les raisons pour lesquelles le Conseil canadien des innovateurs privilégie une approche fondée sur des normes en matière de gouvernance de l'intelligence artificielle, et sur la façon dont les normes peuvent aider à réduire les biais et la discrimination dans les systèmes d'intelligence artificielle?

Daniel Perry: C'est une excellente question, et nous en parlons dans notre document de consultation sur l'intelligence artificielle.

La réalité, c'est que le processus législatif est lent. On a déjà assisté à trois tentatives de loi sur la protection de la vie privée et deux tentatives de loi sur les préjudices en ligne. Au cours de cette période, l'intelligence artificielle a évolué. En ce moment même, l'intelligence artificielle aura déjà un peu changé d'ici à ce que j'aie fini cette phrase. C'est le problème avec les lois. Elles n'évoluent pas au rythme du secteur.

C'est là que les normes peuvent être utiles. Elles fournissent un cadre de référence et elles indiquent également aux entreprises les intentions du gouvernement. C'est la raison principale pour laquelle nous plaidons en faveur de normes. C'est la meilleure façon de régir ce domaine. Pendant que l'on est en train de construire l'avion, les normes donneraient la marge de manœuvre et l'orientation nécessaires pour avancer, d'une manière que le processus législatif ne permettrait pas.

Kathy Borrelli: Comment le gouvernement fédéral peut-il aider les entreprises d'intelligence artificielle canadiennes à croître tout en veillant à ce que l'intelligence artificielle profite à tous les Canadiens?

Daniel Perry: L'approvisionnement est le moyen le plus facile d'y parvenir. Investissez dans nos entreprises par l'entremise de contrats gouvernementaux. C'est ainsi que l'on peut faire croître ces entreprises, et c'est aussi ainsi que le gouvernement peut participer à la discussion. Précisez les besoins pour que l'on puisse développer des solutions sur mesure pour le gouvernement.

Par exemple, et comme mes collègues l'ont mentionné, les données sur la santé ne sont pas fournies aux innovateurs. On les fournit à certains établissements de recherche, mais pas aux entreprises. Lorsque l'on constitue des ensembles de données d'intelligence artificielle dans le système de soins de santé, ils sont fondés sur des données américaines ou européennes. Leurs préoccupations en matière de santé sont très différentes des nôtres. On a besoin de bonnes informations et de bons ensembles de données. C'est une façon de parvenir à cet objectif. Fournissez les données. C'est quelque chose que le gouvernement fédéral peut faire, et nous l'encourageons à le faire.

Cela figurait également dans l'une de nos recommandations au groupe de travail sur l'intelligence artificielle du ministre.

● (1140)

Kathy Borrelli: Merci.

Dans quelle mesure les développeurs d'intelligence artificielle sont-ils responsables de repérer, de prévenir et de traiter les biais et la discrimination dans les systèmes d'intelligence artificielle au cours des étapes de programmation et du processus de développement?

Daniel Perry: Je pense que ma collègue est peut-être un peu mieux placée que moi pour répondre à cette question.

Selon nous, les développeurs devraient avoir la responsabilité d'expliquer comment leur système a été conçu et comment il a été assemblé. Quant aux entreprises qui déploient ces systèmes, il leur appartient d'expliquer comment ils sont utilisés, quelles données y sont exploitées, comment ils sont entraînés et si un humain intervient dans le processus.

Kathy Borrelli: Madame Kubicek, avez-vous des commentaires à ce sujet?

Indra Kubicek: Ce n'est pas exactement mon domaine, mais je suis d'accord. Il doit incomber au développeur de concevoir le système de manière responsable afin qu'il fonctionne de manière éthique et conforme aux attentes des utilisateurs. En ce qui concerne la façon dont il est déployé une fois entre les mains d'une entreprise et la façon dont celle-ci forme ses utilisateurs et ses employés, elle doit également assumer une part de cette responsabilité si c'est là que surviennent les erreurs ou les lacunes.

Kathy Borrelli: Y a-t-il des exemples de pays qui sont des chefs de file dans le développement et la mise en œuvre de technologies d'intelligence artificielle tout en maintenant des cadres réglementaires efficaces qui garantissent que les systèmes d'intelligence artificielle sont sûrs et qu'ils ne font pas de discrimination contre les communautés marginalisées?

Madame Puodžiūnas, avez-vous…?

Skaidra Puodžiūnas: Nous avons été très inspirés par les gouvernements du Royaume-Uni et de l'Australie, en particulier du point de vue du Commonwealth. On y voit une véritable tendance à intégrer davantage une approche fondée sur des protocoles d'entente. Au lieu d'ajouter un organisme de réglementation ou une mesure législative réglementaire supplémentaire qui, encore une fois, prendra des années à être adoptée, certains de ces modèles font preuve d'une réelle horizontalité. Du point de vue de l'innovation, c'est une approche très importante, car l'innovation évolue horizontalement. Elle consiste à réfléchir à différents contextes et à différents cas d'utilisation.

Si nos instances législatives veulent examiner la question sous cet angle, faire le lien entre ces différents éléments et peut-être mieux guider les innovateurs qui naviguent dans notre modèle de Westminster, des approches comme celles adoptées par les gouvernements australien et britannique seraient un bon modèle.

Je sais que je n'entre pas dans les détails, alors je fournirai des exemples concrets au Comité après la réunion, mais il s'agit de deux pays dont nous nous inspirons.

Kathy Borrelli: Merci beaucoup.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Tout le plaisir est pour moi.

[*Français*]

Nous nous tournons maintenant vers vous, madame Marie-Gabrielle Ménard.

Bonjour, et la parole est à vous pour cinq minutes.

Marie-Gabrielle Ménard (Hochelaga—Rosemont-Est, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie l'ensemble des témoins d'être avec nous aujourd'hui, alors que nous amorçons cette étude importante. Nous comprenons déjà à quel point il va falloir multiplier les pistes de réflexion.

Au bénéfice du groupe, j'aimerais dire que Mme Kubicek, que j'ai eu le plaisir de rencontrer il n'y a pas si longtemps, a été nommée Femme de l'année par le Conseil des femmes de Montréal en raison de l'éthique dont elle fait preuve dans les travaux qu'elle mène.

Madame Kubicek, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui.

Je veux revenir sur une déclaration que vous avez faite à propos des conditions favorables à garder en tête pour que les femmes et surtout les jeunes filles, peut-être même avant l'âge de 12 ans comme vous l'avez avancé, puissent développer une curiosité et un engagement à l'égard de l'intelligence artificielle. J'aimerais que vous approfondissiez ce sujet. Quel rôle le gouvernement peut-il jouer?

Lorsqu'on parle d'éducation, on essaie toujours de trouver notre place. Puisque la prestation de l'éducation est une compétence provinciale, comment le fédéral peut-il pousser à la roue?

[*Traduction*]

Indra Kubicek: Je vais vous en dire un peu plus sur le genre de travail que nous faisons. Nous travaillons d'abord auprès de jeunes du primaire âgés de moins de 12 ans. Ils ont généralement huit ou neuf ans. Chez les jeunes filles en particulier, les recherches montrent que, si on ne leur offre pas la possibilité de découvrir des choses et de faire des activités qui les intéressent, notamment dans le domaine de la technologie, elles sont plus susceptibles de croire qu'elles ne sont pas assez intelligentes ni assez compétentes, de telle sorte qu'elles n'envisagent pas d'en faire une carrière.

Par ailleurs, comme nous le savons déjà, il n'y a pas beaucoup de modèles et de mentors féminins dont elles peuvent s'inspirer, alors nous devons commencer ce processus auprès des très jeunes. On sait que les jeunes filles ont tendance à vouloir participer à des projets qui leur permettent d'apporter un changement sur le plan social dans leur collectivité.

Nous avons créé un laboratoire d'innovation sociale où, en nous basant sur les objectifs de développement durable des Nations unies, nous demandons à des jeunes de réfléchir à un problème qu'ils observent et qu'ils aimeraient résoudre dans leur propre collectivité, dans un plus grand territoire ou au Canada, et à la façon dont l'intelligence artificielle pourrait les aider à le régler de manière responsable. C'est une façon de piquer leur curiosité. Comme on l'a mentionné, c'est là que tout commence. D'ailleurs, si nous repensons tous à nos parcours de vie, nous pouvons généralement constater que c'est la curiosité qui nous a menés à faire ce que nous faisons aujourd'hui. C'est très important.

Il est vrai que le gouvernement fédéral n'est pas responsable de l'éducation en soi, mais notre organisme reçoit du financement fédéral par l'entremise du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, qui relève de la ministre Joly. Nous avons reçu du financement par le passé pour pouvoir verser des fonds à des organismes sans but lucratif et à des organisations de la société civile comme la nôtre qui mènent des initiatives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système d'éducation. Nous sommes bien conscients que certains jeunes apprennent mieux dans des environnements différents et que les programmes scolaires ne suscitent pas nécessairement leur intérêt.

Je vais prendre l'exemple d'un projet axé sur les données et l'intelligence artificielle que nous avons mené auprès de jeunes et qui portait sur les sports et le basket-ball. Nous sommes allés sur le terrain de basket-ball avec des jeunes au lieu de les obliger à rester assis devant un ordinateur dans une salle de classe. Nous leur avons d'abord posé des questions pour qu'ils nous disent qui, selon eux, allait gagner la partie et pourquoi. Ils se sont soudainement rendu compte qu'ils avaient des aptitudes en science des données et qu'ils possédaient beaucoup de connaissances. Nous avons conçu un modèle d'intelligence artificielle avec eux pour déterminer qui allait gagner la partie.

Je pense que le gouvernement dispose de nombreux moyens créatifs pour financer des programmes destinés aux jeunes. Les bibliothèques sont des espaces formidables où nous pourrions offrir davantage d'activités d'apprentissage interactif et pratique, car c'est vraiment de cette façon que les jeunes apprendront le mieux. De plus, il y a quelques semaines, nous avons organisé, dans le cadre de la conférence All In AI, à Montréal, notre premier événement auquel les parents pouvaient participer avec les jeunes afin de renforcer la confiance à l'égard de ce domaine.

● (1145)

[*Français*]

Marie-Gabrielle Ménard: Je poursuis la discussion avec vous, madame Kubicek.

Une fois que les jeunes filles sont engagées dans la découverte ou la création de différents outils avec l'intelligence artificielle, quel est leur plus grand choc? Quelles sont leurs plus grandes ambitions? Pourriez-vous brosser le portrait de la situation?

[*Traduction*]

Indra Kubicek: Comme je l'ai mentionné, habituellement, quand on donne cette chance aux jeunes filles, elles se rendent compte qu'elles sont capables de résoudre des problèmes pour la collectivité qui leur tient à cœur. Par exemple, certains projets qu'elles ont réalisés ont fini par mener à des initiatives dont nous avons parlé dans le domaine de la santé des femmes. Comment ont-elles utilisé la technologie pour aider différentes femmes? Elles ont parlé des filles qui se sentaient peut-être isolées et seules à cause des réseaux sociaux.

C'est le genre d'expériences qu'elles vivent. Il s'agit de savoir comment elles pourraient se tailler une place dans la collectivité. Je pense que les jeunes filles doivent vraiment se trouver dans des milieux où elles peuvent avoir de l'assurance et se sentir en confiance, où elles peuvent poser des questions et, encore une fois, où elles peuvent aborder les questions qui leur tiennent le plus à cœur. C'est ce qui leur a permis de développer leur potentiel et d'avoir le sentiment de pouvoir se lancer dans une carrière.

[*Français*]

La présidente: Merci beaucoup, madame.

C'est tout le temps que nous avions pour les questions de Mme Ménard.

Je passe maintenant la parole à Mme Larouche pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie encore les témoins d'être avec nous.

Comme l'a mentionné Mme Ménard, nous commençons une étude qui est pourtant loin d'avoir une fin. Je pense qu'on aura à parler de cet enjeu de société pendant encore longtemps, voire pour la suite de l'humanité.

Je voudrais maintenant aborder un autre sujet: la montée de l'intelligence artificielle et, malheureusement, toute la question de l'hypertrucage. En fait, c'est une des réflexions que nous avons eues lorsque nous avons pensé à cette étude. Nous savons que l'hypertrucage est un phénomène qui a pris de l'ampleur avec l'intelligence artificielle. Les hypertrucages laissent des séquelles parfois irréversibles aux femmes victimes de ce phénomène. Cela dit, le projet de loi C-16 est entré en vigueur au mois de juillet et il a criminalisé l'hypertrucage.

Mes questions s'adresseront d'abord à vous, madame Kubicek.

Que pensez-vous du projet de loi C-16, qui a mené à la Loi visant à protéger les victimes, et quels ajouts y auriez-vous faits?

[*Traduction*]

Indra Kubicek: Qu'est-ce que j'ajouterais à la loi?

[*Français*]

Andréanne Larouche: Quels ajouts auriez-vous faits à ce projet de loi quant à la question de l'hypertrucage?

● (1150)

[*Traduction*]

Indra Kubicek: Je ne sais pas jusqu'où on est allé en ce qui concerne les hypertrucages. On a dit qu'il serait illégal de créer un hypertrucage qui, de quelque façon que ce soit... qui représente une personne dans un contexte sexuel dangereux et violent. Ai-je bien compris l'essentiel de la question?

Je n'ai pas bien compris la question. Veut-on savoir ce qui, à mon avis, devrait être ajouté à la loi?

[*Français*]

Andréanne Larouche: C'est exact. Que pensez-vous de cette loi et qu'y auriez-vous ajouté?

Je crois que vous avez répondu en disant qu'il s'agit d'un moins grand problème pour vous, maintenant que c'est criminalisé. Peut-être que nous y reviendrons plus tard.

Madame Flood, quelles ressources en santé sont mises à la disposition des femmes victimes d'hypertrucage par l'intelligence artificielle?

[*Traduction*]

Amy Flood: Je suis désolée, mais je ne me sens pas en mesure de répondre à cette question pour le moment.

[*Français*]

Andréanne Larouche: C'est parfait.

Il me reste 15 secondes.

Monsieur Perry, je vous voyais hocher la tête. Que fait-on avec cette question d'hypertrucage? Que peut-on encore améliorer?

La présidente: C'est dommage, mais il ne reste que deux secondes. La question est posée, alors peut-être que quelqu'un pourra y répondre plus tard.

Madame Roberts, vous avez la parole pour cinq minutes.

[*Traduction*]

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins.

Ma première question s'adresse à Mme Kubicek. On voit de plus en plus de jeunes se tourner vers l'intelligence artificielle pour obtenir des réponses, que ce soit à l'école, au travail ou dans leur vie quotidienne. Ce que je crains, c'est que nous soyons en train d'élever une génération de personnes qui pourraient devenir de plus en plus dépendantes de la technologie au lieu d'apprendre à faire preuve d'esprit critique et à résoudre des problèmes par elles-mêmes.

D'après votre expérience dans le domaine de la littératie en matière d'intelligence artificielle, comment peut-on veiller à ce que les jeunes Canadiens utilisent l'intelligence artificielle comme outil pour étayer leur réflexion sans la laisser réfléchir à leur place?

Indra Kubicek: C'est une très bonne question. C'est au cœur de tout notre travail et de nos convictions. Nous devons veiller dès maintenant à ce que les jeunes, ou plutôt tous les Canadiens, fassent preuve d'esprit critique et se servent de leur propre jugement. Dans tous nos programmes, c'est au cœur de ce que nous enseignons. Il s'agit de déterminer comment on peut avoir une réflexion critique sans laisser l'intelligence artificielle réfléchir à sa place — car c'est une faculté qu'on doit continuer d'exercer —, mais aussi dans quel contexte il est judicieux de recourir à cet outil?

Encore une fois, comme vous l'avez mentionné, je pense que l'un des plus grands risques, c'est que les jeunes utilisent l'intelligence artificielle dans leur vie personnelle. Ils posent à des robots conversationnels dotés d'une intelligence artificielle des questions de nature sociale et personnelle sur leurs relations quand ils sont seuls à la maison.

Comme je l'ai mentionné, nous avons créé des programmes en partenariat avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, par exemple. Comme la recherche montre également que les jeunes adolescents ont tendance à se tourner vers des personnes qui n'ont que quelques années de plus qu'eux, nous avons travaillé avec des créateurs de contenu canadien au Canada pour offrir à des jeunes de courtes activités d'apprentissage en intelligence artificielle axées sur des mises en situation.

Par exemple, une jeune Canadienne à Vancouver a parlé de tests et a demandé à un robot conversationnel si elle devait ou non se séparer de son petit ami. Elle lui a expliqué la situation, puis le robot conversationnel lui a dit qu'elle devait se séparer de son petit ami. Ensuite, lorsqu'elle a expliqué la situation du point de vue du petit ami, le robot conversationnel a dit au petit ami de ne pas se séparer d'elle. Elle tentait ainsi d'expliquer aux jeunes qu'ils ne devaient pas renoncer à leur capacité d'agir, à leur libre arbitre et à la capacité d'exercer leur propre jugement, ni poser à un robot conversationnel des questions de cette nature sur leur vie sociale.

Ce sont là quelques-unes des approches créatives que nous avons adoptées pour tenter d'aborder le problème en temps réel.

Anna Roberts: Je vais vous expliquer pourquoi je pose cette question. C'est important pour moi aussi, car je travaille actuellement sur un projet de loi qui a été présenté à la Chambre. Ma façon d'en apprendre davantage à ce sujet consistait à parler aux survivants et à apprendre ce qu'ils ont réellement vécu comme situation. Je ne pense pas que l'intelligence artificielle puisse remplacer ce genre de chose. Je suppose que si j'avais plutôt choisi de recourir à l'intelligence artificielle, je n'aurais pas saisi la complexité du crime.

Je ne veux pas qu'on enlève l'aspect humain. Je pense que les gens doivent comprendre que, même si l'intelligence artificielle est effectivement la voie de l'avenir, l'ordinateur ne sait pas faire preuve de la compassion et de la compréhension qu'exigent certaines situations.

Indra Kubicek: Vous avez tout à fait raison, les humains ont de la compassion. Les ordinateurs n'en ont aucune pour nous. Cet apprentissage axé sur l'humain est exactement le genre de choses sur lesquelles nous nous concentrons. Il s'agit de déterminer quelles sont les compétences humaines que nous devons développer actuellement.

Anna Roberts: C'est vrai.

Je vais poser une autre question sur une situation qui me préoccupe beaucoup. Elle porte sur les soins de santé. Comme nous l'avons entendu la semaine dernière, dans le cadre de notre étude sur la périménopause, il y a plus d'argent pour la recherche sur les maladies qui touchent les hommes et sur certaines autres maladies que sur celles qui touchent les femmes. En quoi ce dont nous parlons va-t-il accroître les possibilités de mener plus de recherches sur les maladies qui touchent les femmes?

Madame Flood, c'est bien cela?

● (1155)

Amy Flood: Merci. Oui, je serais ravie de répondre à cette question.

Oui, je suis tout à fait d'accord. À l'heure actuelle, seulement 7 % des fonds publics et gouvernementaux sont consacrés à la recherche et aux soins de santé cliniques qui concernent les femmes. Nous demandons actuellement la création d'une plateforme nationale de données sur la santé des femmes qui permettra d'harmoniser les données à l'échelle du pays et de donner aux femmes une vue d'ensemble de leur état de santé. Cette mesure inclurait les filles. Elle inclurait également les populations de diverses identités de genre.

Pour revenir au sujet dont vous parliez tout à l'heure, les femmes font quotidiennement appel à l'intelligence artificielle, aux médias sociaux et à Google pour comprendre et diagnostiquer leurs problèmes de santé. Les professionnels de la santé ne sont même pas en mesure de faire ce genre de recherches parce qu'ils n'ont pas accès aux données et aux renseignements nécessaires. C'est là que se trouvent à la fois les possibilités et les risques.

Si nous pouvions disposer des données désagrégées en fonction du sexe et du genre pour orienter l'intelligence artificielle, nous pourrions les modéliser et combler l'écart en matière de santé des femmes au Canada. Nous avons vraiment besoin d'investissements et de financement pour accroître la recherche.

[*Français*]

La présidente: Merci, madame Flood.

Madame Nguyen, vous avez la parole pour cinq minutes.

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

[*Traduction*]

Je remercie infiniment les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Je pense que l'étude que nous menons est fascinante et importante, et je vous suis reconnaissante d'être les premiers experts à comparaître devant le Comité.

J'aimerais commencer par Mme Flood.

Je sais que vous n'avez pas pu terminer votre déclaration préliminaire, et vous aviez commencé à expliquer comment une utilisation responsable de l'intelligence artificielle peut mieux protéger la santé des femmes et combler les lacunes à cet égard. Je me demandais si vous pouviez nous donner des exemples concrets. Je vous accorde environ une minute et demie pour terminer vos observations.

Amy Flood: Pour ce qui est des exemples concrets, je mentionnerais encore une fois les lacunes en matière de données. À l'heure actuelle, nous n'avons accès qu'à 5 % des données globales sur la santé génésique des femmes. Il y a aussi la santé cardiovasculaire, les cancers, les troubles mentaux et cérébraux, les douleurs pelviennes chroniques et, bien sûr, la transition hormonale vers la ménopause. Il faut avoir accès à ces données et à la recherche sur ces problèmes de santé. Encore une fois, si nous n'avons pas de données parce que les femmes n'ont pas été incluses dans les essais cliniques avant 1997, alors ces problèmes de santé continueront de s'aggraver, et nous utiliserons l'intelligence artificielle pour traiter plus rapidement les problèmes de santé des hommes et d'autres populations pendant que l'écart se creuse en matière de santé des femmes au Canada.

Le Canada doit vraiment se doter d'une stratégie d'innovation, de recherche et de commercialisation en matière d'intelligence artificielle afin que l'on puisse non seulement obtenir les données nécessaires pour orienter les diagnostics, les traitements et les soins, mais aussi développer le potentiel économique de l'innovation en santé des femmes. On ne parle pas seulement des montres Apple et des bagues Oura. On parle de garder le fœtus en vie dans l'utérus, du diabète, des remèdes contre le cancer du col de l'utérus, de prolonger l'espérance de vie grâce à la surveillance cardiovasculaire. Ces innovations sont essentielles à la vie des femmes au Canada, et nous ne pourrons pas les promouvoir si nous ne disposons pas des données nécessaires.

Chi Nguyen: Merci beaucoup, madame Flood.

Madame Kubicek, vous avez notamment parlé des interventions et du soutien à l'égard des femmes entrepreneures. Je me demandais si vous pouviez nous en parler et nous dire si certaines interventions gouvernementales ou différentes mesures que nous pourrions prendre aideraient les femmes à devenir plus concurrentielles dans les domaines technologiques.

Indra Kubicek: Oui. Je pense que nous savons notamment que les femmes entrepreneures n'exploitent pas nécessairement des entreprises axées sur la technologie. Les femmes exploitent bon nombre de petites ou de moyennes entreprises en tant que propriétaires uniques. Les types de formation dont elles ont besoin peuvent donc varier. Elles sont désavantagées d'emblée parce qu'elles ne dirigent pas des entreprises aussi axées sur la technologie que celles de l'entrepreneur considéré comme « normal ».

Je pense que le gouvernement doit vraiment mettre en place des programmes pour leur permettre de trouver des moyens d'améliorer leurs processus administratifs. Il s'agit de déterminer comment les femmes entrepreneures peuvent éviter de devoir embaucher plus de personnel si elles gèrent seules leur entreprise, comment elles peuvent mieux commercialiser leurs produits ou comment elles peuvent trouver plus de clients. Les types de programmes dont elles ont besoin ne correspondent pas nécessairement à ceux qui seraient offerts à un réseau de démarrage d'entreprises qui cherche à mettre sur pied une entreprise de recherche et de développement dans le domaine de la technologie. Je pense qu'il serait vraiment utile que le gouvernement finance ce genre de programmes.

Chi Nguyen: Merci beaucoup.

J'aimerais poser la question suivante aux représentants du Conseil canadien des innovateurs, compte tenu de leur participation au conseil sur l'intelligence artificielle. La confiance est un aspect vraiment essentiel, et je me demande si vous pourriez nous dire comment on pourrait la renforcer. Je sais que bon nombre de femmes me disent qu'elles ne sont pas encore convaincues que l'intelligence artificielle peut servir le bien commun. J'aimerais beaucoup que vous nous parliez de ce que vous observez et de ce qu'on peut faire pour favoriser la confiance.

● (1200)

Skaidra Puodžiūnas: Ce que nous constatons au sein de notre communauté pancanadienne d'innovateurs, c'est que ces gens ont une approche locale. Encore une fois, les innovations qu'ils mettent au point répondent aux besoins de leur collectivité.

Mme Kubicek a parlé d'un aspect qui, je crois, a retenu notre attention, soit le développement communautaire décentralisé, et je pense que c'est exactement ce que veulent les innovateurs. Ils veulent saisir des occasions de résoudre des problèmes selon une approche décentralisée et axée sur les résultats. Si on laisse les innovateurs se pencher sur les problèmes que le gouvernement veut résoudre ou si on leur explique clairement ces problèmes, ils seront plus à même de trouver des moyens de s'y attaquer et de les résoudre, car c'est exactement le genre de choses que font les entrepreneurs.

Pour les innovateurs canadiens, il s'agit de se pencher de plus près sur les problèmes auxquels sont confrontés les législateurs et les collectivités du pays. J'insiste sur l'importance de les inclure dans la conversation et de leur donner accès à des ensembles de données concrètes. D'ailleurs, je suis tout à fait d'accord avec Mme Flood en ce qui concerne l'accès aux bons ensembles de données. Je pense que c'est justement le genre de chose qui permet de mieux définir les besoins et qui aide les innovateurs à mieux innover pour les collectivités.

[*Français*]

La présidente: Merci beaucoup, madame Puodžiūnas.

Je vous remercie tous les quatre de vous être rendus disponibles aujourd'hui pour discuter de cette importante question avec nous.

Je vais maintenant suspendre la réunion quelques minutes, le temps de passer à huis clos, et nous poursuivrons tout de suite après.

Merci infiniment.

La séance est suspendue.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca